

Chers adhérents, Bonjour.

Nous rencontrons ce jour, Marceline Desbordes-Valmore 1786-1859, grande poète romantique, peut-être l'une des plus grandes depuis Louise Labé. Méconnue, malconnue, auteur de contes, de nouvelles, de romans et de douze volumes de poésie, Marceline Desbordes-Valmore dont Victor Hugo disait : qu'elle était "la poésie même", qu'Alfred de Vigny proclamait : "le plus grand esprit de son temps", que Lamartine a louée et dont Alexandre Dumas voulut préfacier "Les pleurs", est encore à découvrir.

Amoureuse, la jeune fille, puis la femme, le sera du beau ténébreux qu'était Henri de Latouche, le père de son premier enfant : "Marie-Eugène" mort en bas âge. Très vite elle va connaître les affres et les enchantements de la passion. L'homme est brillant, instruit, auteur de romans, de pièces de théâtre. Il traduit Goethe, Schiller favorisant ainsi l'éclosion du romantisme en France. Elle écrira plus tard à Sainte Beuve: "*Je n'ai pas défini, je n'ai pas deviné cette énigme obscure et brillante. J'en ai subi l'éblouissement et la crainte.*" Les départs, les retours, les trahisons même de l'être aimé vont jalonner sa route et pourtant, Henri de Latouche deviendra l'ami de "son couple" durant vingt ans. Vingt années durant lesquelles, mariée à Prosper Valmore, (comédien) elle éprouvera le trouble qui ne cesse d'agiter une femme à l'étroit dans la société de son temps,

et cette "*amitié de mariage*" qu'elle a mentionnée dans ses écrits".

Honoré de Balzac lui écrivit : "*Madame, nous sommes du même pays, du pays des larmes et de la misère. Nous sommes aussi voisins que peuvent l'être en France, la prose et la poésie, mais je me rapproche de vous par le sentiment avec lequel je vous admire.*"

Après cette courte présentation, il ne me reste que peu de place pour vous parler du poème. "Les séparés".

Ce poème est extrait du recueil : "Poésies inédites" publié à titre posthume en 1860. Composé de quatre quintils (strophe de 5 vers)aux rimes croisées, (4 alexandrins, et un vers trisyllabique) : "N'écris pas.", il se présente comme une lettre de rupture. Chaque strophe débute et se termine par l'injonction : "N'écris pas." L'auteur redoute la lecture de : "*ces doux mots que je n'ose plus lire*". Ordre ou supplique d'une femme profondément amoureuse qui, connaissant sa vulnérabilité, lance un appel au secours.

En 1997, Julien Clerc a interprété ce texte de façon remarquable, remettant ainsi au goût du jour la poésie du XIX<sup>ème</sup> siècle.

## Les séparés

N'écris pas. Je suis triste, et je voudrais m'éteindre.  
Les beaux étés sans toi, c'est la nuit sans flambeau.  
J'ai refermé mes bras qui ne peuvent t'atteindre,  
Et frapper à mon coeur, c'est frapper au tombeau.  
N'écris pas!

N'écris pas. N'apprenons qu'à mourir à nous-mêmes.  
Ne demande qu'à Dieu...qu'à toi, si je t'aimais!  
Au fond de ton absence écouter que tu m'aimes,  
C'est entendre le ciel sans y monter jamais.  
N'écris pas!

N'écris pas. Je te crains ; j'ai peur de ma mémoire ;  
Elle a gardé ta voix qui m'appelle souvent.  
Ne montre pas l'eau vive à qui ne peut la boire.  
Une chère écriture est un portrait vivant.  
N'écris pas!

N'écris pas ces doux mots que je n'ose plus lire :  
Il semble que ta voix les répand sur mon coeur ;  
Que je les vois brûler à travers ton sourire ;  
Il semble qu'un baiser les empreint sur mon coeur.  
N'écris pas!